



Cne - harcèlement moral de la part de l'employeur

Par **verso**, le **06/11/2008** à **11:34**

J'ai été embauchée par une SARL le 15 novembre 2007 avec un CNE.
Il m'avait été dit que le salaire serait évolutif. Je suis payée au SMIC comme seule assistante polyvalente d'un des gérants. J'ai demandé une augmentation de salaire à dater du 15 novembre 2008. Depuis, ce gérant, par ces cris, son attitude violente envers moi, son comportement injustifié - il égare des pièces, m'accuse de les avoir perdues, les retrouve mais "oublie" de présenter ses excuses- il génère des conditions de travail insupportables, à tel point que j'ai du mal à me rendre au lieu de travail. Que faire ?